



L'inclusion des personnes LGBTQI+ dans la ville

Comment promouvoir le vivre-ensemble
à l'échelle locale ?

Avec le soutien financier
de l'Union européenne

SciencesPo
ÉCOLE URBAINE



Maël Alonzo, Chloé Deparis, Samuel Ferrer, Anselme Goutte-Broze et Anouk Jeanneau

Sommaire

Introduction

Avant-Propos	3
Glossaire	4

Etudes de cas

Beyrouth	5
Ouagadougou	8
Phnom Penh	11
Mexico	14

Recommandations

Inclure avec la société civile :	18
Soutenir l'action associative	
Inclure dans la mairie :	20
Former et agir en interne	
Inclure par le droit :	22
Chartes et textes	
Inclure par la connaissance :	24
Produire et partager les savoirs	
Inclure dans l'espace public :	27
Garantir des lieux bienveillants	
Inclure par les événements :	30
Rassembler dans la diversité	
Inclure par la coopération :	32
Réseaux et partenariats	

Annexes

Remerciements	34
---------------	----

Avant-Propos

Cette étude s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'École urbaine de Sciences Po et l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), avec le soutien de l'Union européenne. Elle vise à mettre en lumière les bonnes pratiques de gouvernance locale favorisant l'inclusion des personnes Lesbiennes, Gays, Bisexuelles, Transgenres, Queer, Intersexes et autres (LGBTQI+) dans la ville.

Les personnes LGBTQI+ demeurent discriminées. Cette discrimination est polymorphe : elle s'exprime entre autres par un accès limité au marché du travail, aux soins et au logement. La criminalisation de l'homosexualité, les répressions policières et les violences LGBTQI+phobes contribuent également à mettre en danger les personnes LGBTQI+. Si ces discriminations et violences s'expriment dans l'espace urbain, la ville est également un formidable laboratoire du vivre-ensemble. Les maires et leurs équipes sont en première ligne des politiques publiques engagées en faveur de l'inclusion des personnes LGBTQI+. Ils·elles sont les plus à même de mettre en œuvre et de promouvoir des initiatives contribuant à rendre la ville plus accueillante et sûre pour tou·te·s.

Dès lors, comment les maires peuvent-ils·elles s'engager pour le vivre-ensemble ? Comment, dans un contexte national parfois restrictif, peuvent-ils·elles agir pour que chacun·e se sente inclus·e dans leur ville ? Comment les maires peuvent-ils·elles travailler en collaboration avec le tissu associatif local et ses activistes pour bénéficier de leur expérience du terrain ?

L'élaboration de ce rapport s'appuie d'abord sur des recherches académiques. Nous nous sommes attaché·e·s à identifier les différents enjeux de l'inclusion des personnes LGBTQI+ dans la société et dans la ville. Afin d'approfondir notre compréhension des structures de gouvernance locale, nous avons effectué de nombreux entretiens avec des expert·e·s associatifs·ves, académiques et gouvernementaux·ales dans diverses régions du monde. Nous tenons dès à présent à remercier toutes les personnes qui nous ont aidé lors de la réalisation de cette étude.

Le présent rapport dresse le portrait de quatre villes : Beyrouth, Phnom Penh, Ouagadougou et Mexico. Ces villes ont été choisies car elles témoignent de la diversité des contextes sociaux et politiques avec lesquels les maires doivent composer. Ces quatre études de cas visent d'abord à comprendre le contexte de chaque ville, puis à identifier des bonnes pratiques pour l'inclusion des personnes LGBTQI+. Ces initiatives ont été mises en œuvre par les pouvoirs publics dans certains cas, mais aussi par des acteurs·rices du secteur associatif et privé. Elles montrent que des engagements forts pour l'inclusion sont présents dans la ville quel que soit le contexte, ce qui constitue un terreau fertile pour l'action des maires. Sur la base de ces études de cas, enrichies d'initiatives découvertes dans d'autres villes du monde, ce rapport dresse ensuite une liste de recommandations concrètes pour les maires du réseau. Ces recommandations donnent des pistes pour construire une ville inclusive et favoriser le vivre-ensemble.

Nous tenons à souligner que les études présentées dans ce rapport ne sauraient être exhaustives. Le format de ce rapport ne permet pas de rendre compte des expériences LGBTQI+ dans toute leur complexité et leur diversité. Les expériences de discrimination et de violence des personnes LGBTQI+ sont différentes selon leur genre, leur âge, leur classe sociale, leur religion et le groupe ethno-racial auquel ils·elles sont assimilé·e·s. En effet, le racisme, le sexism et les autres formes de discriminations s'ajoutent et renforcent les processus d'exclusion qui touchent les personnes LGBTQI+.

Tout en étant conscient·e·s de ces limites, nous cherchons à identifier les facteurs déterminants sur lesquels les maires du réseau de l'AIMF peuvent agir pour inclure les personnes LGBTQI+ dans la ville. Du fait de leur proximité avec leurs concitoyen·ne·s, les maires sont les plus à même d'adapter les moyens d'action présentés ici au contexte de leur ville.

Glossaire

L'utilisation de l'écriture inclusive dans ce rapport vise à prolonger dans le langage une volonté d'inclusion de la diversité de genre. Aussi, le point médian “.” marque la prise en compte du genre féminin dans les termes utilisés.

Le glossaire présenté ci-dessous reprend les termes importants utilisés dans notre rapport. Il n'entend pas être exhaustif, et reste discutable. Il vise à expliciter les définitions de travail que nous avons choisies pour cette étude.

En utilisant la terminologie présentée ci-dessous, nous ne sous-entendons pas qu'elle soit universelle et utilisée par tou·te·s. Nous ne souhaitons pas non plus réduire des identités et expériences vécues à de simples définitions. La décision de se définir, ou non, et le choix des termes pour le faire ont bien trop souvent été imposés par la communauté scientifique aux personnes LGBTQI+. Nous reconnaissions également la diversité des termes utilisés dans d'autres langues. Nous avons fait le choix de nous limiter à l'abréviation LGBTQI+ par souci de clarté et de compréhension, mis à part dans les études de cas où nous avons utilisé les termes employés dans chaque contexte : LBTTTI au Mexique et HSH à Ouagadougou par exemple.

Allié·e : Personne ne s'identifiant pas comme membre de la communauté LGBTQI+ mais qui supporte la mobilisation pour l'égalité des droits et contre la discrimination des personnes LGBTQI+.

Bisexuel·le : Orientation sexuelle d'une personne qui est sexuellement et/ou amoureusement attirée par les femmes et par les hommes.

Cis(genre) : Une personne cisgenre est une personne pour qui l'identité de genre correspond au sexe de naissance.

Expression de genre : Manifestation physique de l'identité de genre d'une personne à travers son style vestimentaire, sa coupe de cheveux... Beaucoup de personnes transgenres cherchent à faire correspondre leur expression de genre à leur identité de genre (plutôt que le sexe qui leur a été assigné à la naissance).

Gay : Synonyme d'homosexuel·le dans de nombreuses régions du monde ; le plus souvent utilisé en référence à l'orientation sexuelle d'un homme qui est principalement attiré, sexuellement et/ou amoureusement, par d'autres hommes.

Genre : Codes sociaux et culturels utilisés pour distinguer ce qu'une société considère comme relevant d'un comportement et/ou de caractéristiques de type "féminin" ou de type "masculin".

Hétéronormatif/hétéronormative : Renvoie à la supposition que l'hétérosexualité est la norme en termes d'orientation sexuelle. Cette supposition impacte les interactions interpersonnelles et la société en général, ce qui contribue d'autant plus à marginaliser les personnes LGBTQI+.

Hétérosexuel·le : Orientation sexuelle d'une personne qui est principalement attirée, sexuellement et/ou amoureusement, par des personnes de sexe différent.

Homosexuel·le : Orientation sexuelle d'une personne qui est principalement attirée, sexuellement et/ou amoureusement, par des personnes de même sexe.

Identité de genre : Le profond sentiment d'une personne qui s'identifie en tant que femme ou homme, ou comme ces deux genres à la fois, ou comme aucun des deux. L'identité de genre d'une personne ne correspond pas nécessairement au sexe qui lui a été attribué à la naissance.

Intersexé : Personne née avec des caractéristiques sexuelles qui ne correspondent pas aux définitions typiques de "mâle" ou "femelle".

Lesbiennne : Orientation sexuelle d'une femme qui est principalement attirée, sexuellement et/ou amoureusement, par d'autres femmes.

Queer : Terme englobant les minorités sexuelles et/ou de genre. À l'origine, ce terme est injurieux, mais il a été réapproprié par certaines personnes LGBTQI+.

Transgenre : Identité de genre des personnes dont le sexe attribué à la naissance ne correspond pas à leur identité ou à leur genre, tel qu'il est vécu.

Beyrouth

Au Liban, la situation des personnes LGBTQI+ évolue dans un climat social, politique et légal complexe. Hérité du mandat français, l'article 534 du code pénal dispose que "toute conjonction charnelle contre l'ordre de la nature sera punie de l'emprisonnement jusqu'à une année". Il a longtemps été utilisé pour criminaliser les rapports sexuels entre personnes du même sexe. Néanmoins, la jurisprudence du pays évolue. En juillet 2018, la cour d'appel du Mont-Liban refuse notamment de considérer l'homosexualité comme un crime. Cependant, la possibilité d'être arrêté·e par les forces de l'ordre et/ou d'être soumis·e à une interprétation rigoriste de la loi persiste, particulièrement pour les plus défavorisé·e·s. Bien que des espaces inclusifs se développent dans certains quartiers beyrouthins, le climat social et l'influence du fait religieux limitent encore l'inclusion des personnes LGTBQI+ dans la société et la ville.

Des membres de la société civile militent activement pour l'abolition de l'article 534. A Beyrouth, certain·e·s élus·e·s au Parlement ont répondu à cet appel et se sont ouvertement engagé·e·s à l'abroger durant la campagne législative, comme c'est le cas du parti traditionnel *Kataeb*. Mais les relations entre les communautés religieuses qui constituent la société libanaise continuent à régir la vie politique du pays et les avancées législatives se font attendre.

Dans ce contexte, des initiatives œuvrant à l'inclusion et au respect des droits des personnes LGBTQI+ peuvent voir le jour, en particulier dans la capitale. Beyrouth a par exemple été la première ville du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord à accueillir une *Pride*, en mai 2017. Une série de rencontres, discussions et festivités ont eu lieu à travers la ville pendant une semaine

afin de valoriser la diversité et déconstruire les stéréotypes. La *Beirut Pride* permet de réunir une multitude d'acteurs·rices des secteurs associatif, culturel et privé dans des espaces ouverts à tou·te·s. Un tel événement témoigne du statut particulier de Beyrouth, perçue comme une ville tolérante dans le pays et la région.

Les bonnes pratiques détaillées ici donnent un aperçu des initiatives portées par la société civile que les pouvoirs publics peuvent soutenir afin de favoriser le vivre-ensemble.



Drapeau arboré lors d'une manifestation contre l'homophobie à Beyrouth, le 30 avril 2013. Crédits: Joseph Eid - AFP

Des textes pour garantir l'égalité des droits

L'université est un environnement propice à la lutte pour la reconnaissance des droits. L'université américaine de Beyrouth (AUB) doit se conformer à la loi américaine, notamment le *Title IX* qui interdit toute discrimination sur la base du sexe dans les activités et programmes éducatifs financés par l'Etat. Cette université a mis en place des règlements précis contre les discriminations et le harcèlement sexuel, ainsi que des procédures pour répondre à d'éventuelles transgressions. Pour s'assurer que les étudiant·e·s, le personnel et les professeur·e·s connaissent et respectent ces règles de vie commune, l'AUB impose une formation de

sensibilisation en ligne. L'université prévoit trois ateliers complémentaires en groupes réduits afin de favoriser la discussion sur ces thèmes.

Le monde du travail est un pilier pour l'intégration. Aline Kamakian, propriétaire du restaurant arménien *Mayrig*, a collaboré avec la *Beirut Pride* pour créer une charte d'entreprise lancée en septembre 2018. Celle-ci, déjà signée par des firmes internationales, instaure des normes contre les discriminations dans les entreprises en s'appuyant sur leur responsabilité sociale. Si elle a été pensée à l'origine pour protéger les personnes LGBTQI+ dans le monde du travail, la charte étend sa portée pour favoriser la diversité et le vivre-ensemble en général.

Des espaces refuges pour regagner en autonomie

Les lieux refuges permettent de combattre les dynamiques d'exclusion rencontrées par les personnes LGBTQI+. En renforçant leur capacité d'action, ils transmettent les outils nécessaires pour regagner en autonomie.

L'initiative *Safe Space*, qui sera lancée à Beyrouth l'an prochain, vise à accompagner les jeunes expulsé·e·s du foyer familial, à cause de leur orientation sexuelle entre autres. *Safe Space* instaurera une ligne téléphonique d'urgence pour les personnes en détresse. Ces dernières pourront ensuite bénéficier d'un espace de

vie transitoire, mais aussi d'un service de médiation avec les familles et d'un soutien psychologique pour gérer au mieux leur situation.

Le Portrait

Selon Aline Kamakian, l'indépendance financière est essentielle pour s'extraire des processus d'exclusion. Il est nécessaire que chacun·e puisse trouver un emploi et y évoluer sans se sentir vulnérable. Aline gère donc son établissement en veillant à ce qu'aucun·e client·e ou membre du personnel ne soit discriminé·e.



Helem, association pionnière sur la question LGBTQI+ à Beyrouth, gère un centre communautaire dédié à la mise à l'abri et à l'accompagnement des personnes LGBTQI+ en situation de vulnérabilité. A *Helem*, ces dernier·e·s peuvent se retrouver pour des activités communes et construire ensemble leur autonomie. Plus qu'un *safe space* (espace bienveillant), *Helem* joue le rôle d'une famille, dans laquelle

chacun·e développe son estime de soi dans un environnement bienveillant. L'association agit sur le plan médical, psychologique et légal. Elle collabore par exemple avec des organismes internationaux pour apporter un soutien crucial aux réfugié·e·s LGBTQI+ de la région. Selon Tarek Zeidan, la force du centre réside dans sa diversité de religion, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, de classe sociale et de statut légal : "La diversité est une forme de pouvoir, pas une faiblesse."

"La diversité est une forme de pouvoir, pas une faiblesse."



Le Portrait

Le Père Dany Younès est le Père Provincial de la Province Jésuite du Proche-Orient et du Maghreb. Il désire développer un discours d'Église pastoralement inclusif, car il estime que la diversité sexuelle et de genre ne rentre pas en contradiction avec la foi. Selon lui, bien que les ramifications de la doctrine religieuse peuvent différer, son principe premier sauvegarde toujours la dignité humaine. C'est pourquoi il s'engage à aider les personnes en détresse, afin de retrouver une forme d'humanité spontanée et une fraternité originelle essentielles à une société plus juste.

Des lieux et événements pour sensibiliser à la diversité

Les lieux de festivité tiennent une place centrale dans l'histoire de la lutte pour les droits LGBTQI+. Ils ont toujours représenté des lieux de rencontre et de sociabilité, en dépit des restrictions sociales et légales. Beyrouth ne déroge pas à la règle puisqu'il existe plusieurs bars et boîtes de nuit ouvertes à tou·te·s à travers la ville. Tala Mortada, directrice artistique de *The Grand Factory*, aspire avec son équipe à créer un espace inclusif. Elle ajoute que la vie nocturne constitue un contexte idéal pour se retrouver, dépasser ses différences et ainsi changer les mentalités.

Animée par cette même volonté d'inclusion, Kim Mouawad a ouvert *Out Beauty Boutique*. Ce salon de beauté offre des services de maquillage, épilation et manucure à tou·te·s sans jugement. Sa clientèle est composée de personnes LGBTQI+, de *drag queens* et d'habitant·e·s du quartier. Ces dernier·ère·s, souvent peu habitué·e·s à une telle diversité, apprennent ici à apprécier ces différences et ces rencontres. *Out* a pour but de célébrer les personnes LGBTQI+ en créant un espace où elles se sentent à l'aise, et Kim Mouawad met également un point d'honneur à recruter des personnes LGBTQI+ pour qui il est souvent difficile d'accéder au monde du travail.

La culture pour s'émanciper collectivement

La création artistique et les manifestations culturelles créent des moments de partage, d'échanges et de transmission de savoirs. En confrontant la population à la réalité de la diversité des sexualités et des identités, la culture participe à défaire les aprioris négatifs liés aux personnes LGBTQI+.

Dayna Ash, cofondatrice de *Haven for Artists*, considère l'art comme un médium d'émancipation collective. Crée en 2011, *Haven* est un centre de création, mené par des femmes, qui accueille des activistes, chercheur·euse·s et artistes LGBTQI+ de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. C'est un safe space : il permet à ses artistes d'évoluer dans un environnement libre de discrimination et de construire une communauté collaborative. Le centre organise des expositions, des festivals et des ateliers de création. Ainsi, il valorise le travail des artistes de la région, brise les tabous sur les corps et contribue à déconstruire les préjugés. Selon Dayna Ash, l'art est un moyen non-conflictuel prometteur pour faire évoluer la société : "Cela ne concerne pas seulement les droits LGBTQI+ à *Haven*, mais tous les droits".

Ouagadougou

Le Burkina Faso ne pénalise pas l'homosexualité ou les rapports sexuels entre personnes du même sexe. En réalité, la loi est silencieuse sur le sujet. Ce vide juridique permet aux personnes LGBTQI+ de ne pas être en danger légalement. Elles ne sont pas pour autant protégées, dès lors que les discriminations sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre ne sont pas explicitement interdites.

Au Burkina Faso, le contexte légal n'est pas le premier obstacle à l'inclusion des personnes LGBTQI+ dans la société et a fortiori dans la ville. En effet, elles sont très peu acceptées dans la population burkinabé. Cette attitude hostile est influencée par la religion, mais aussi par la perception des identités LGBTQI+ comme étant "non-africaines" et vestiges du colonialisme. Ainsi, dans une étude réalisée auprès d'étudiant·e·s à Ouagadougou par l'association *Queer African Youth Network* (QAYN), 85.5% des femmes et 84% des hommes déclarent que l'homosexualité n'a pas sa place dans la culture africaine¹.

Malgré ce contexte difficile, de nombreux acteurs locaux s'engagent et tentent d'améliorer la perception et l'inclusion des personnes LGBTQI+. Des associations ont ainsi été créées au Burkina Faso afin de lutter localement pour les droits des personnes LGBTQI+ et l'amélioration de leurs conditions de vie. Dans ce cadre, la lutte contre le SIDA/VIH est une première porte d'entrée pour l'inclusion des personnes LGBTQI+, en agissant sur l'accès aux soins pour tou·te·s.

La capitale du Burkina Faso concentre

la majorité des associations qui œuvrent à l'inclusion. En outre, la mairie montre une volonté d'œuvrer en faveur du vivre-ensemble. Les bonnes pratiques détaillées ci-après, initiées par la mairie et les associations, montrent une volonté d'agir dans un contexte hostile.

Être à l'écoute des personnes LGBTQI+ pour comprendre leurs réalités et leurs besoins

Les agent·e·s de la mairie de Ouagadougou révèlent une véritable volonté d'agir en faveur du vivre-ensemble. Leur champ d'action étant restreint par le contexte social, ils·elles choisissent d'agir discrètement en étant à l'écoute des personnes LGBTQI+. Les employé·e·s de la municipalité sont attentifs·ves à l'expérience de leurs connaissances LGBTQI+ et se rendent de manière informelle à la sortie des bars fréquentés par les personnes LGBTQI+ pour les rencontrer, discuter et essayer d'appréhender au mieux leur situation. La municipalité intervient également, au cas par cas, lorsque des personnes LGBTQI+ demandent une protection durant des événements privés. En restant informellement à la disposition des personnes LGBTQI+, les pouvoirs publics affinent la compréhension de leurs besoins et orientent leur action de manière à les prendre en compte dans l'action locale.

L'association féministe QAYN travaille à la production de savoirs pour comprendre les réalités des personnes LGBTQI+. Elle effectue différents travaux de recherche et documente les réalités et besoins des personnes LGBTQI+. En 2012, l'association publie

¹ Homosexualité, Qu'en pensez-tu? Un sondage d'opinion en milieu universitaire de Ouagadougou, Burkina Faso, QAYN, 2013

"Seules contre tous : les difficultés vécues par les femmes qui ont des rapports sexuels avec des femmes (FSF) au Burkina Faso, Ghana et Nigeria". En 2014, l'association publie "16 voix, 16 expériences", un recueil de témoignages de femmes LGBTQI+ ayant été victimes de violence. Produire de tels savoirs permet d'appréhender les réalités différentes et complexes des personnes LGBTQI+ en Afrique de l'Ouest en général, et en particulier à Ouagadougou. QAYN est ainsi à même d'élaborer des stratégies d'inclusion plus adaptées aux besoins des personnes LGBTQI+ sur place.

La lutte contre le SIDA/VIH comme porte d'entrée à l'inclusion

Au Burkina Faso, la lutte contre le SIDA/VIH est en grande partie menée par des associations. L'Association African Solidarité (AAS) a notamment fondé Oasis, un centre dédié à la prise en charge globale des personnes séropositives. Ce lieu offre un accompagnement médical et psychosocial. D'autres activités sont organisées en plus des soins afin de favoriser l'accès à la santé pour tou·te·s. En effet, les personnes LGBTQI+, comme c'est le cas plus largement pour les populations précaires et marginalisées,

tendent à éviter les institutions médicales par peur d'être stigmatisé·e·s. C'est pourquoi les centres de lutte contre le VIH/SIDA s'efforcent à créer des espaces bienveillants et inclusifs. Le centre Oasis organise des projections de films, des discussions et propose un suivi personnalisé, des groupes de soutien et du conseil juridique pour que chacun·e se sente accompagné·e au mieux.

De manière similaire, le Centre municipal polyvalent des jeunes de Ouagadougou, ouvert en 2001 par la mairie, offre différents types de soins en plus du dépistage du VIH. Il met à disposition des terrains de sport, une cafétéria et des espaces de travail pour les étudiant·e·s. Cela permet à tou·te·s de s'y rendre en confiance, sans être stigmatisé·e·s pour leur orientation sexuelle, leur identité de genre ou leur séropositivité, car c'est avant tout un lieu de vie.

La mairie de Ouagadougou a également œuvré pour les personnes LGBTQI+ à travers le prisme de la lutte contre le SIDA/VIH. Au sein de son Plan communal de lutte contre le VIH/SIDA pour 2013/2015, elle a inclus une section spécifique aux populations vulnérables, notamment les HSH² et les travailleuses du sexe. Malgré la pression médiatique et sociale contre cet engagement,



Un café à côté du centre Oasis. Crédits: Le Temps

² Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes

la mairie a mis en place des structures et services sociaux qui travaillent directement avec les personnes vulnérables, et spécifiquement avec les personnes LGBTQI+. Reconnaître les personnes LGBTQI+ comme des bénéficiaires légitimes de l'action locale a un effet positif sur leur inclusion dans la ville. Cela implique que la municipalité les identifie comme des sujets politiques et qu'elle reconnaît la spécificité de leurs besoins. Dans cette perspective, la mairie agit en étroite collaboration avec les associations qui ont acquis la confiance des personnes LGBTQI+.

Des soins adaptés aux personnes LGBTQI+ sont progressivement mis en place dans la région. Il s'agit en effet d'ouvrir l'accès aux soins aux personnes LGBTQI+, mais aussi et surtout de trouver des réponses plus adéquates. L'AAS a notamment introduit la "paire-éducation" qui consiste à recruter des ambassadeur·rices qui sont eux·elles-mêmes des personnes LGBTQI+. Les paires-éducateurs·rices sont plus à même de faire de la sensibilisation et de la pédagogie auprès des personnes LGBTQI+, parce qu'ils·elles ont leur confiance. Le centre Oasis de l'AAS à Ouagadougou est également à la tête, depuis 2017, d'un projet pilote de traitement de prophylaxie pré-exposition (PrEP) auprès des HSH. Ce traitement préventif permet de réduire la vulnérabilité des personnes LGBTQI+ face au VIH.



Crédits: Olympia de Maismont pour Libération

Une coopération régionale pour renforcer les capacités d'action

L'inclusion des personnes LGBTQI+ passe également par la coordination des actions en faveur des droits humains dans la région. L'association QAYN encourage la collaboration transnationale des organisations et des individus qui défendent les droits humains et la justice sociale. Pour faciliter une action conjointe, elle développe des outils et un vocabulaire communs. L'association mène aussi des activités de plaidoyer à l'échelle régionale et internationale pour accélérer l'inclusion des personnes LGBTQI+. En 2013, afin de réunir les ressources et coordonner les différents mouvements de la région, QAYN collabore à la création de l'Initiative Sankofa d'Afrique de l'Ouest (ISDAO). Ce fonds bilingue permet de financer les associations et individus qui souhaitent mener des actions ou construire des espaces pour défendre les droits des personnes LGBTQI+. De plus, à travers la création d'une École Activiste, QAYN forme et renforce les capacités des activistes pro-LGBTQI+, particulièrement des jeunes femmes et des personnes aux genres non-binaires, en leur offrant un soutien financier, organisationnel et moral.

Phnom Penh

L'histoire du Cambodge témoigne d'une diversité d'identités de genre et d'orientations sexuelles, bien que celle-ci ait été réprimée durant le régime des Khmers Rouges. Le Cambodge fait aujourd'hui partie des pays les plus tolérants d'Asie du Sud-Est. L'homosexualité n'y est pas criminalisée mais il n'existe ni protection des personnes LGBTQI+ contre les discriminations ni reconnaissance légale des unions entre personnes de même genre. Néanmoins, des chef·fe·s de village¹ marient parfois des couples homosexuels, permettant à ces derniers de vivre ensemble.

La perception des personnes LGBTQI+ par la société civile est, quant à elle, relativement positive. La majorité de la population khmère se déclare supportrice des droits LGBTQI+ ou bien neutre sur le sujet². Toutefois, le modèle familial traditionnel limite l'intégration des personnes LGBTQI+ dans la société. En effet, le mariage est une ressource économique essentielle au Cambodge : il permet de garantir un certain niveau de vie à la famille et aux aîné·e·s. Puisque les personnes LGBTQI+ sont exclues de cette institution, les mariages forcés, viols et autres violences domestiques apparaissent comme des problématiques centrales. Dans une étude réalisée en 2015, 15% des personnes qui se définissent comme alliées des personnes LGBTQI+ forceraient leur enfant à marier quelqu'un du sexe opposé quand bien même celui-ci s'identifierait comme LGBTQI+³.

Cependant, l'acceptation et l'inclusion des personnes LGBTQI+ dans la société et le

discours politique progressent, notamment depuis 2004, date à laquelle le roi-père Norodom Sihanouk a soutenu publiquement le mariage homosexuel. Une *Pride*⁴ est organisée depuis 2003 et les établissements bienveillants pour les personnes LGBTQI+ se multiplient à Phnom Penh. Des bonnes pratiques favorisant, directement ou indirectement, l'inclusion des personnes LGBTQI+ émergent dans la capitale cambodgienne. Elles révèlent un tissu associatif et des initiatives individuelles sur lesquels le gouvernorat de Phnom Penh peut s'appuyer pour oeuvrer au vivre-ensemble.

Vers une reconnaissance du droit à vivre ensemble

Puisque le Cambodge ne reconnaît pas les unions entre personnes de même genre, l'association *Rainbow Community Kampuchea* (RoCK) basée à Phnom Penh a créé en 2014 une déclaration de vie commune permettant aux personnes de même genre de vivre ensemble. Au Cambodge, il est nécessaire de déclarer où et avec qui chacun·e vit, ce qui limite grandement la liberté des personnes LGBTQI+ dans leur accès au logement. La déclaration de vie commune est un contrat à valeur juridique passé entre deux personnes, leur permettant ainsi de faire reconnaître leur famille et leur conférant certaines protections juridiques. Cette déclaration, utilisée par une trentaine de couples depuis sa création, est signée devant les pouvoirs locaux, qui ont le rôle de témoins. Même si elle n'a pas le poids juridique d'un mariage, la déclaration de vie commune est un moyen

¹ Autorité sous-municipale qui existe à la fois dans les milieux urbains et ruraux

² *Opinions, Attitudes and Behaviour toward the LGBT population in Cambodia*, TNS & RoCK, 2015

³ *Ibid.*

⁴ Evénement pour célébrer les fiertés LGBTQI+

pour les autorités locales de permettre aux personnes LGBTQI+ de vivre en couple et de partager leurs possessions.

Des espaces bienveillants pour tou·te·s

La création d'espaces ouverts à tou·te·s est un moyen concret et efficace d'inclure les personnes LGBTQI+ dans la ville. Dans cette optique, l'organisation Destination Justice a ouvert entre 2015 et début 2019 le Justice Café à Phnom Penh, un lieu bienveillant où des jeunes militant·e·s pouvaient se retrouver. Le Café mettait à leur disposition de nombreuses ressources dont une bibliothèque et un studio pour filmer des vidéos. Le Justice Café organisait régulièrement des ateliers, conférences et discussions sur les droits humains, et notamment les droits LGBTQI+. En particulier, des *Queer Movie Nights* ont eu lieu bimensuellement en partenariat avec *Gagaoalala*, un site de streaming de films LGBTQI+ disponibles en Asie. Cet espace permettait de discuter librement, de mettre en lien les jeunes militant·e·s et de leur donner accès aux ressources dont ils·elles avaient besoin. De plus, la gratuité des événements attirait un public plus large, notamment les habitant·e·s du quartier. Cela donnait une plus grande visibilité aux luttes pour les droits humains.



Le Justice Café: un espace accueillant pour tou·te·s.
Crédits: Kirsten Mudlic - Mad Monkey

La culture traditionnelle pour accroître la visibilité LGBTQI+

L'art constitue un moyen privilégié de visibiliser et d'inclure les personnes LBGTQ+ dans la société et dans la ville. En 2015, Prumsodun Ok, un danseur, fils d'immigré·e·s cambodgien·ne·s aux États-Unis, crée à Phnom Penh la première compagnie de danse traditionnelle khmère gay. L'artiste crée notamment le spectacle *Beloved*, inspiré d'un rituel de fertilité Angkorien du XIIIème siècle. Alors que la danse khmère est un art principalement féminin, il décide de faire interpréter tous les rôles par des hommes gays. Son initiative a rencontré un tel succès que ses représentations ont voyagé jusqu'en Thaïlande, en Inde et à Hong Kong. L'adaptation de danses khmères traditionnelles à des danseurs gays permet de visibiliser les identités LGBTQI+ à travers l'art. Cela donne également un nouveau souffle à cette discipline, dont 90% des danseurs·seuses ont été tué·e·s durant le génocide des Khmers Rouges. Enfin, cette initiative offre une perspective d'avenir à de jeunes hommes gays qui rencontrent par ailleurs des discriminations sur le marché du travail.



La représentation du mariage de deux dieux dans le spectacle de Prumsodun OK. Crédits Nobuyuki Arai

Des événements pour sensibiliser à la diversité

La *Pride* cambodgienne se déroule en mai, d'abord à Siem Reap puis à Phnom Penh. Cette *Pride* prend une forme différente de la plupart des Marches des Fiertés. En effet, les rassemblements dans l'espace public sont rarement autorisés par les autorités, ce qui rend impossible d'organiser une parade. La *Pride* de Phnom Penh se décline en plusieurs événements privés dans différents bars, boîtes et établissements inclusifs de la capitale. Des ateliers, groupes de discussion et projections de films sont au programme. Un tel événement est particulièrement bénéfique pour l'inclusion des personnes LGBTQI+ car elle leur permet de se rencontrer tout en mettant en lien les associations, établissements et personnes LGBTQI+. La *Pride* contribue également à accroître leur visibilité dans ces deux villes durant presque un mois de festivités.

Rendez-vous central de la *Pride*, la course en tuk-tuks à travers Phnom Penh permet

de visibiliser les personnes LGBTQI+ sans manifester dans l'espace public. Le succès de cette course a permis aux organisateurs de gagner la confiance des autorités. Ces dernières coopèrent notamment en donnant l'autorisation municipale pour la course et en aidant à la gestion de la circulation. Des tuk-tuks sont décorés par chaque équipe aux couleurs du drapeau LGBTQI+ et font la course à travers la ville. Cet événement diffuse les messages de diversité et d'égalité en dehors des bars et établissements gays pour marquer la ville et les consciences publiques. De plus, le tracé de la course relie tous les établissements inclusifs et permet à celles et ceux qui en ignoraient l'existence de savoir où ils·elles sont les bienvenu·e·s.



Les tuk-tuks décorés aux couleurs du drapeau LGBTQI+ lors de la Pride 2019. Crédits: Rosie Tamblyn

Mexico

Mexico, par son statut légal et son climat social, constitue un espace privilégié pour protéger la diversité de genre et d'orientation sexuelle. En tant qu'entité fédérale, la ville de Mexico (CDMX) détient un levier significatif sur l'évolution du droit. En 2010, la CDMX légalise le mariage entre personnes de même sexe. En 2011, elle crée le Conseil en charge de prévenir et d'éliminer la discrimination de la ville de Mexico (COPRED), qui devient l'organe en charge de la lutte contre les discriminations envers les personnes Lesbiennes, Gays, Transgenres, Transsexuelles, Travesties et Intersexes (LGBTTTI)¹. Dotée de cette instance, la ville de Mexico est ainsi à même de mener des politiques publiques volontaristes.

En 2015, la CDMX signe l'accord "Ville bienveillante", dans lequel elle officialise la nécessité de s'engager pour l'inclusion des personnes LGBTTTI. Enfin, en 2017, l'article 11 de la nouvelle constitution de la ville dédie une section à la reconnaissance et la protection des droits des personnes LGBTTTI. Ceci renforce le cadre légal des politiques publiques en la matière.

Malgré ce contexte institutionnel favorable, la société

mexicaine demeure influencée par un certain conservatisme religieux. De plus, la virilité et l'hétérosexualité sont survalorisées socialement, ce qui contribue à stigmatiser les personnes LGBTTTI. Pour autant, les milieux urbains constituent un environnement moins discriminant et particulièrement émancipateur pour les personnes LGBTTTI.

Les études de Beyrouth, Phnom Penh et Ouagadougou ont permis d'offrir une vue d'ensemble des initiatives portées par la société civile. Ce portrait de la ville de Mexico montre comment les pouvoirs locaux mènent des actions pour favoriser la diversité. En se saisissant des bonnes pratiques de la société civile, Mexico leur confère toute la cohérence et l'efficacité permises par l'action publique dans la ville.

L'époque pré-coloniale mexicaine témoigne d'une ouverture à la diversité de genre et d'orientation sexuelle. Cela s'exprime dans les croyances mexicas, notamment avec la divinité *Xochiquetzal/Xochipilli* (ci-contre) à la fois femme et homme, ou encore dans le langage *Nahuatl*, avec des mots pour décrire les rapports lesbiens, tels que *patlachech*. Si la colonisation et les campagnes d'évangélisation ont très largement mis un terme à l'expression d'une telle diversité, certaines identités subsistent en dehors de la binarité. Ainsi, les *muxes* incarnent un troisième genre et occupent une identité sociale particulière.



Des formations pour le respect des droits

Pour répondre aux objectifs établis par l'accord "Ville bienveillante", le COPRED, en collaboration avec les acteurs de la société civile, a lancé plusieurs campagnes de formation destinées aux membres du personnel des différents services publics. Des cycles de formation

¹ Terminologie d'usage à Mexico

sur le genre et la diversité sexuelle auprès des fonctionnaires de police, du secteur judiciaire, du secteur pénitentiaire et des services de santé, visent à assurer le respect des droits et combattre les discriminations. Plus de 45 000 policiers·ères ont ainsi été formé·e·s en 2016². Depuis 2008, les fonctionnaires de l'administration qui travaillent en contact direct avec les bénéficiaires des services publics sont systématiquement formé·e·s pour garantir des services sans discriminations. Une telle politique facilite l'accès aux services publics et au droit pour tou·te·s.

Un espace communautaire en lien direct avec la municipalité

Construire un lien fort entre les centres communautaires et la municipalité permet de renforcer l'action des pouvoirs locaux. En 2010, le gouvernement de la ville et six associations de la société civile collectent les expériences de centres communautaires à Bogota, Madrid, New York et Paris, pour aboutir à la création en 2011 du Centre communautaire d'attention à la diversité sexuelle (CCADS). Directement géré par la CDMX, le CCADS "est un espace de renforcement des activités de promotion, de diffusion, de formation, de sensibilisation et de recherche sur les droits humains en faveur de la population LGBTTI"³. Le centre permet aux personnes LGBTTI de disposer d'un lieu pour se réunir et évoquer ensemble les problématiques auxquelles elles doivent faire face. À travers de nombreux débats et conférences, il alimente la réflexion sur les genres et les sexualités. Il propose du soutien scolaire pour tou·te·s, ainsi qu'un accompagnement psychologique, légal et médical, notamment des campagnes de

dépistage du VIH. Le CCADS collabore également avec l'Agence spécialisée pour la communauté LGBTTTI du bureau du Procureur général, afin de faciliter les procédures contre des actes discriminatoires. Le centre produit des rapports détaillés sur ses actions, afin d'orienter les politiques publiques en fonction des besoins et des problématiques rencontrées par les usager·ère·s.

Une ligne d'écoute spécialisée pour briser le tabou sur les agressions

Dans l'optique d'apporter une réponse efficace aux discriminations, le COPRED coordonne l'action de différentes agences publiques de Mexico. En partenariat avec le Service public de localisation téléphonique de la ville de Mexico (LOCATEL), la CDMX tient une ligne spécialisée dans l'écoute des personnes LGBTTTI. Elle est destinée à recevoir les plaintes pour actes de discrimination qui sont ensuite transférées au COPRED. Cette ligne assure aux personnes LGBTTTI que leurs plaintes sont légitimes et entendues par les pouvoirs publics. Entre janvier et septembre 2016, 874 personnes ont bénéficié de ce service⁴. Par ailleurs, cette politique permet à la ville de Mexico d'accumuler des données supplémentaires sur les discriminations, guidant ainsi son action.

Un travail de sensibilisation dans l'espace public

La CDMX étend son travail de lutte contre les discriminations à travers l'organisation d'événements dans l'espace public. En partenariat avec les associations LGBTTTI et les universités, elle encourage et coordonne

² *Informe de acciones del gobierno de la CDMX, 2016*, p 52-53

³ *Ibid.*

⁴ *Informe de acciones del gobierno de la CDMX, 2016*, p 76

l'organisation de manifestations culturelles. Par exemple, les projections-débats autour de films donnent de la visibilité aux personnes LGBTTI, permettant à la fois de sensibiliser un public plus large et de valoriser la diversité. Dans cette même optique, la création en 2015 de la "Journée des personnes trans de Mexico" rappelle tous les 13 novembre la nécessité de garantir des droits égaux aux personnes trans. Lors de cette journée, les participant·e·s se réapproprient la rue comme un espace de vie légitime en y marchant fièrement. Ceci contribue plus généralement à briser les tabous sur la diversité du genre.

La visibilité des personnes LGBTTI dans l'espace public se matérialise particulièrement dans la *Zona Rosa*, quartier gay de Mexico caractérisé par son dynamisme entrepreneurial et culturel.

Un engagement à l'international pour le vivre-ensemble

La CDMX promeut au sein de grandes entreprises internationales le "Grand accord de la ville de Mexico pour un traitement égalitaire" qui vise à éliminer les discriminations dans le monde du travail¹⁵. Enfin, en tant que membre du réseau *Rainbow Cities Network*, la CDMX collabore avec des villes du monde entier afin d'échanger sur les bonnes pratiques en matière d'inclusion des personnes LGBTTI. En affirmant officiellement son engagement pour la diversité, Mexico renforce ainsi son image de ville inclusive et son rayonnement à l'international.



Manifestation pour les droits des personnes Trans. Crédits: Miguel Dimayuga

¹⁵ Grand Accord <https://copred.cdmx.gob.mx/acciones-estrategicas/gran-acuerdo-por-el-trato-igualitario>

Recommendations aux maires

Suite aux études de cas dressées précédemment, ce rapport vise désormais à présenter aux maires des recommandations concrètes pouvant être mises en place pour favoriser l'inclusion des personnes LGBTQI+ dans la ville. Les maires ont un pouvoir d'action considérable pour améliorer l'harmonie dans leur ville. Les recommandations détaillées ici visent alors à leur donner des clés d'action efficaces. Elles sont fondées sur des exemples de bonnes pratiques mises en œuvre par des pouvoirs publics locaux et nationaux ou des associations. Il est apparu dans nos recherches que l'inclusion des personnes LGBTQI+ ne passe pas seulement par la reconnaissance de leurs droits, mais aussi par des initiatives affectant par exemple leur accès à différents services publics ou leur visibilité. Les recommandations listées ici présentent les moyens d'action directs ou indirects pouvant être mis en œuvre par les élu·e·s locaux·ales. Elles demeurent volontairement générales et doivent être adaptées aux contextes dans lesquels chaque mairie agit. Les élu·e·s locaux·ales sont les plus à même de comprendre, connaître et appréhender la situation légale et sociale qui influence la vie des personnes LGBTQI+. Il leur revient donc de s'approprier les bonnes pratiques qui leur semblent les plus pertinentes et de s'en inspirer pour agir en faveur du vivre-ensemble.

La liste de recommandations ci-dessous ne saurait être exhaustive mais elle présente différents angles d'actions et portes d'entrée à l'inclusion. Aussi, puisque la situation des personnes LGBTQI+ est influencée par différents facteurs, leur inclusion dans la ville passe également par l'amélioration de la vie de la communauté dans son ensemble. Si le contexte légal et/ou social réprime les personnes LGBTQI+, agir sur des facteurs qui affectent la population en général tout en touchant particulièrement les personnes LGBTQI+ est également un moyen pour les maires d'agir face à l'adversité. Il est en outre important pour les maires de travailler en partenariat avec le tissu associatif, notamment pour assurer la continuité temporelle de l'action en faveur de l'inclusion, même en cas de changement de ligne politique.

INCLURE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE : SOUTENIR L'ACTION ASSOCIATIVE

Les associations engagées dans la lutte contre les discriminations des personnes LGBTQI+ détiennent un savoir pratique que les pouvoirs publics doivent mettre en avant. Les associations sont au plus proche des personnes LGBTQI+ et connaissent les problématiques qu'elles rencontrent. Par leur soutien, les pouvoirs publics facilitent la coordination et renforcent l'impact de l'action associative locale.

Apporter un soutien matériel aux associations.

Le premier levier d'action des mairies pour favoriser l'inclusion des personnes LGBTQI+, y compris dans un climat légal et social difficile, est de travailler avec les associations. Il s'agit d'abord d'identifier ces associations et de prendre contact avec elles afin de déterminer leurs besoins. La mairie peut ensuite apporter un soutien financier et mettre à disposition des locaux. Ainsi, elle assure le maintien et la pérennité de l'action en faveur de l'inclusion.



Le centre LGBT de Paris

Paris : Les pouvoirs publics soutiennent activement les associations, notamment en mettant à leur disposition des locaux. En 2008, la subvention de la mairie a par exemple permis au centre LGBT de Paris de s'installer dans des locaux plus grands et mieux placés.

Favoriser la coordination entre les associations.



Les activités du CCADS à Mexico. Crédits : Centro comunitario de atención a la diversidad sexual

Le manque de coordination peut mener à un environnement fragmenté qui affaiblit l'impact de l'action associative. En facilitant la communication entre les différents acteurs·rices de la société civile mobilisé·e·s pour l'inclusion, la municipalité favorise l'action conjointe et renforce ainsi la portée des initiatives locales.

Mexico : Le Conseil en charge de prévenir et d'éliminer la discrimination de la ville de Mexico (COPRED) travaille en collaboration avec les différentes organisations locales engagées pour les droits humains et l'inclusion des personnes LGBTQI+. La ville de Mexico utilise le Centre communautaire d'attention à la diversité sexuelle (CCADS) comme plateforme pour faciliter la collaboration entre les différent·e·s acteurs·rices à l'échelle locale.

Mettre en valeur les initiatives de la société civile.

La mairie peut mettre à profit sa légitimité et ses ressources pour faire connaître plus largement le travail des associations. En les soutenant publiquement, la mairie encourage celles et ceux qui agissent au quotidien pour les droits des personnes LGBTQI+.



Remise du Prix international de la Ville de Paris pour les droits des personnes LGBTQI+ en 2018. Crédits: Frédéric Hocquard sur Twitter.

Paris : Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, la mairie remet le "Prix international de la Ville de Paris pour les droits des personnes LGBTQI+" à des associations nationales et internationales. Cela permet de rendre visible et de récompenser leur engagement. En 2019, l'association lauréate OriZon a obtenu 5000 euros pour poursuivre son activité à La Réunion.

Saint-Denis : À l'occasion d'une journée de lutte contre les discriminations LGBT+ organisée par la mairie, un village associatif est installé sur la place de l'Hôtel de ville. Les associations y tiennent des stands pour présenter leurs actions aux passant·e·s et les sensibiliser aux thématiques liées à l'inclusion.

INCLURE DANS LA MAIRIE : FORMER ET AGIR EN INTERNE

Les services publics sont en première ligne de toute action d'inclusion dans la ville. Afin de garantir une ville bienveillante, il est essentiel que la municipalité soit un exemple dans la promotion du vivre-ensemble.

Créer un service dédié à la lutte contre les discriminations.

Une telle instance permet de développer au sein des mairies les capacités institutionnelles pour lutter efficacement contre les discriminations, notamment celles qui affectent les personnes LGBTQI+. Il est par ailleurs nécessaire de mettre à la disposition de ce service les moyens financiers et opérationnels nécessaires à la mise en oeuvre de leurs projets.



Carte pour les droits humains: la lutte contre les discriminations du COPRED à Mexico. Crédits: COPRED.

Mexico : Le Conseil en charge de prévenir et d'éliminer la discrimination de la ville Mexico (COPRED) est créé en 2011. Cette agence concentre et coordonne l'essentiel des programmes et initiatives municipales visant à favoriser l'inclusion des personnes LGBTQI+ dans la ville. Le COPRED gère notamment la mise en oeuvre du programme "Ville bienveillante". De plus, en partenariat avec le Service public de localisation téléphonique de la ville de Mexico (LOCATEL), la mairie tient une ligne d'écoute destinée à recevoir les plaintes des personnes LGBTQI+ pour actes de discrimination.

Former les fonctionnaires.



La formation de fonctionnaires du secteur judiciaire en Norvège. Crédits: Foreningen for kjønns- og seksualitetsmangfold.

Les agent·e·s des services publics doivent être formé·e·s afin de ne pas reproduire malgré elles·eux des mécanismes d'exclusion. La mairie peut ainsi organiser des campagnes de formation destinées aux fonctionnaires pour garantir l'égalité d'accès aux différents services publics.

Norvège : Le ministère norvégien de la santé met en place en 2006 le *Pink Competency Project* en partenariat avec l'Association nationale pour les personnes LGBT. Ce programme établit des formations à l'échelle locale pour les professionnel·le·s de santé. Des médecins, infirmiers·ères et sages-femmes acquièrent ainsi les connaissances et compétences pour apporter des soins non-discriminants.

Mexico : Le Conseil en charge de prévenir et d'éliminer la discrimination de la ville de Mexico (COPRED) a lancé plusieurs cycles de formation sur le genre et la diversité sexuelle auprès des fonctionnaires de police, du secteur judiciaire, du secteur pénitentiaire et des services de santé. En 2016, plus de 45 000 policier·ères ont par exemple été formé·e·s, totalisant plus de 1700 heures de formation.

Encourager la diversité au sein du personnel municipal.

Afin de promouvoir l'inclusion des personnes LGBTQI+ dans la ville et dans le monde du travail, la mairie doit elle-même garantir la diversité au sein de ses services. Il s'agit d'une part de s'assurer qu'il n'y a aucune discrimination à l'embauche pour les employé·e·s de la mairie. D'autre part, les pouvoirs publics doivent être attentifs à offrir un cadre de travail inclusif.



L'engagement de Nantes en faveur de la diversité. Crédits: Marc Roger - Ouest France.

Nantes : La mairie adopte la "Charte de la diversité et de la mixité au travail" en 2007. Le Conseil consultatif interne du même nom est chargé de faire respecter ce texte à travers des échanges, propositions et animations. La ville est particulièrement engagée à assurer la diversité dans le recrutement, en fournissant un guide pour les managers.

Brookings : Cette ville du Dakota du Sud a mis en place des garanties d'assurance maladie pour les employé·e·s municipaux·ales qui incluent les personnes transgenres et les spécificités de leur suivi médical.

INCLUDE PAR LE DROIT : CHARTES ET TEXTES

Les mairies peuvent inscrire dans le droit local leur volonté d'engagement en faveur de l'inclusion, bien qu'elles disposent de différentes capacités à légiférer. Elles peuvent également initier des chartes et en diffuser les valeurs auprès de leurs partenaires.

Utiliser l'appareil légal municipal pour promouvoir le vivre-ensemble.

La mairie peut inscrire la protection des droits des personnes LGBTQI+ dans la réglementation locale. L'autorité municipale offre ainsi un cadre propice à la lutte contre les discriminations.



Adoption de la constitution de la ville de Mexico, le 5 février 2017. Crédits: Metropolis.

Nouvelle-Orléans : En 1991, le Conseil de la ville promulgue un arrêté visant à prévenir les discriminations des personnes LGBTQI+ dans les domaines de l'emploi et du logement.

Mexico : La Constitution politique de la ville de Mexico, entrée en vigueur en septembre 2018, consacre une section de son article 11 intitulé « Ville inclusive » aux droits LGBTQI+ (titre H). Par ce texte, la ville s'engage légalement à mettre en place des politiques publiques œuvrant à l'inclusion des personnes LGBTQI+.

Reconnaitre la vie commune entre personnes LGBTQI+.



Cérémonie de déclaration de vie commune au Cambodge, mai 2018. Crédits: RoCK

Dans des contextes légaux où l'union entre personnes de même sexe n'est pas reconnue, créer des procédures légales reconnaissant la vie commune entre personnes de même sexe permet de garantir leurs droits. Cela protège aussi les biens partagés par les personnes ainsi unies.

Cambodge : En 2014, l'association *Rainbow Community Kampuchea* (RoCK) élabore une déclaration de vie commune. Ce contrat légal permet aux personnes de même genre de vivre légalement ensemble, et de partager leurs possessions. Les autorités publiques font office de témoins dans la signature de ce contrat.

Mexico : Initiée par le gouvernement du District fédéral de la ville de Mexico, la loi de Société de vie commune (2006) permet aux couples de même genre/sexe d'être reconnus légalement et d'être protégés en termes d'héritage et de tutelle des biens. Cette loi devient caduque du fait de la légalisation, à l'échelle du district, du mariage entre les personnes de même genre/sexe en 2010.

Promouvoir l'accès au logement des personnes LGBTQI+.

Les personnes LGBTQI+ sont discriminées dans l'accès au logement et peuvent se trouver dans des conditions précaires. Afin de favoriser leur inclusion dans un contexte urbain, il est primordial que ces personnes puissent accéder au logement, comme tout·e autre citoyen·ne.



"Charte de non-discrimination dans l'accès au logement" adoptée à Mérignac

Mérignac : Cette ville du sud-est de la France s'engage depuis plusieurs années à promouvoir le vivre-ensemble. En 2013, elle adopte la "Charte de non-discrimination dans l'accès au logement" en partenariat avec les bailleurs sociaux.

Promouvoir l'intégration des personnes LGBTQI+ dans le monde du travail.



Radio France signe la "Charte LGBT de l'autre cercle". Crédits: Mathieu Genon - Radio France.

Les mairies peuvent initier ou appuyer des chartes et labels qui engagent les signataires à favoriser l'inclusion et la non-discrimination des personnes LGBTQI+. La mairie peut aussi privilégier la collaboration avec des partenaires engagé·e·s pour la non-discrimination.

Beyrouth : La charte d'entreprise mise en place par Aline Kamakian, propriétaire de restaurants, avec la *Beirut Pride* instaure des normes contre les discriminations dans les entreprises en s'appuyant sur leur responsabilité sociale. Cette charte protège les personnes LGBTQI+ et a déjà été ratifiée par des firmes internationales opérant au Liban.

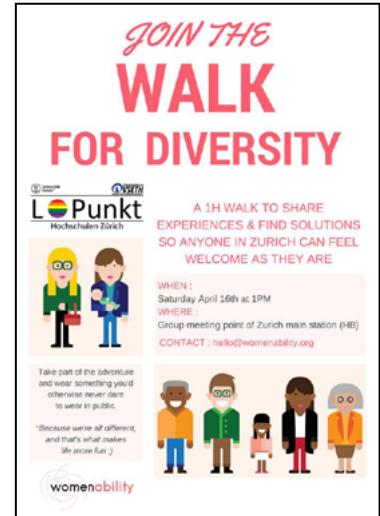
France : La "Charte d'engagement LGBT+ de l'Autre cercle" réunit 120 acteurs dont 18 collectivités territoriales et 71 entreprises (notamment 10 figurant au CAC 40). L'obtention du label est conditionnée à un audit. Elle donne une visibilité externe aux entreprises qui travaillent à l'inclusion en interne.

INCLUDE PAR LA CONNAISSANCE : PRODUIRE ET PARTAGER LES SAVOIRS

La production de savoir est essentielle à l'inclusion des personnes LGBTQI+ dans la ville, et dans la société plus généralement. Elle permet à chacun·e de se réapproprier ces thématiques. Ces savoirs permettent de rendre visible les expériences vécues et de mieux les comprendre pour guider l'action municipale.

Comprendre les expériences des personnes LGBTQI+.

Pour pouvoir agir efficacement en faveur de leur inclusion, la mairie doit tout d'abord comprendre les différentes réalités et besoins des personnes LGBTQI+. Mettre en place des moyens de communication avec les personnes LGBTQI+ permet donc à la mairie de trouver des solutions plus adaptées à ces différentes réalités tout en étant appropriées au contexte légal et social dans lequel elle agit. Par exemple, des marches exploratoires pourraient être organisées avec des personnes LGBTQI+. Elles ont pour vocation de faire ressortir sur le terrain la spécificité des expériences des personnes marginalisées dans la ville, notamment celles des personnes trans, femmes lesbiennes ou personnes LGBTQI+ de couleur.



La marche exploratoire pour la diversité organisée à Zürich.
Crédits: Womenability.

Ouagadougou : Certain·e·s employé·e·s de la municipalité sont attentifs·ves à l'expérience de leurs connaissances LGBTQI+ et se rendent de manière informelle à la sortie des bars fréquentés par les personnes LGBTQI+ pour les rencontrer, discuter et essayer d'appréhender au mieux leur situation.

Zürich : L'association *Womenability* a organisé une marche exploratoire en partenariat avec l'association LGBT locale *Lo Punkt*. Des petits groupes ont parcouru la ville pour identifier les problèmes se posant aux personnes LGBTQI+ dans l'espace public. Cette marche a notamment été l'occasion de réfléchir à l'expression de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Elle a aussi permis aux participant·e·s de formuler des propositions aux élu·e·s locaux·ales.

Produire des données sur les réalités des personnes LGBTQI+.



Le Village, quartier gay de Montréal. Crédits: Village Gai Montréal sur Facebook

La mairie peut mener des recherches et des enquêtes auprès des personnes LGBTQI+ pour produire des données essentielles à l'action publique. En effet, elles permettent de mieux comprendre les enjeux auxquels ils·elles font face, et notamment les discriminations vécues, pour pouvoir y répondre de la manière la plus pertinente possible. Ces informations sont également précieuses pour mobiliser l'opinion publique, en favorisant une prise de conscience collective.

Ouagadougou : Un des grands domaines d'intervention de l'association *Queer African Youth Network* est l'étude et la documentation. Cette production de connaissances, menée principalement par des femmes LBTQ+ et des personnes aux genres non-binaires, permet d'obtenir des données uniques sur les réalités des personnes LGBTQI+ dans la région. Selon les membres de l'association, ces données ont une influence, directe ou indirecte, sur la communication, l'éducation et l'information pour les personnes LGBTQI+.

Montréal : La mairie centrale de la ville lance une étude auprès des personnes LGBTQI+, en partenariat avec divers acteurs associatifs et gouvernementaux. Cette enquête s'effectue en ligne et permettra à terme de guider ses interventions de soutien et d'adapter les moyens d'action à l'inclusion dans la ville.

Créer des espaces pour valoriser la mémoire et les savoirs LGBTQI+.

La diversité d'identité de genre et d'orientation sexuelle a toujours existé sous différentes formes dans toutes les régions du monde. Pourtant, ces expériences peuvent être effacées ou tues parce qu'elles ne correspondent pas aux normes et aux discours dominants. Pour sensibiliser l'opinion publique à cette diversité, mais également pour reconnaître son existence dans l'histoire, les pouvoirs publics peuvent participer à la création de centres d'archives et/ou de bibliothèques qui mettent à l'honneur documents et savoirs sur les personnes LGBTQI+.



Centre documentaire du Cassero. Crédits: Association Cassero.

Bologne : Le centre LGBTQI+ du Cassero fonde en 1983 une bibliothèque qui regroupe près de 15 000 livres ainsi que des coupures de presse, manifestes politiques, photos et vidéos représentant le patrimoine culturel du mouvement LGBTQI+ italien. Ce centre de documentation propose des ateliers et conférences attirant un public varié : personnes LGBTQI+, chercheurs-ses, étudiant·e·s, parents avec leurs enfants. Il est affilié aux services d'archives régionaux et nationaux et est géré par une association LGBTQI+ qui garantit son accessibilité.

Introduire les diversités sexuelles et de genre dans les activités périscolaires.



Dans le cadre de l'éducation civique des jeunes, la mairie peut créer des ateliers introductifs sur les notions d'orientation sexuelle et d'identité de genre. Cela permet aux enfants d'être conscient·e·s de l'existence d'une telle diversité et ainsi de prévenir les discriminations et les mal-être fondés sur l'incompréhension.

Programme éducatif inclusif SOGI

123

Cambodge : Le ministère de l'éducation élabore un nouveau cours d'éducation civique obligatoire pour les collégien·ne·s et lycéen·ne·s du pays. Il introduira l'éducation sexuelle et les questions liées aux identités de genre et orientations sexuelles. Le programme a été élaboré dans un processus consultatif avec des associations locales, notamment *Rainbow Community Kampuchea* (RoCK), la principale association LGBTQI+ du Cambodge.

Canada : La province de la Colombie-Britannique a mis en place depuis 2016 le programme SOGI 123. Cet outil informatique, élaboré par des professeur·e·s, met à la disposition des professeur·e·s de la province des ressources et conseils pour introduire les diversités d'orientations sexuelles et d'identités de genre dans leur curriculum et dans l'environnement scolaire. Le but est de faire de l'école un espace bienveillant pour tou·te·s.

INCLURE DANS L'ESPACE PUBLIC : GARANTIR DES LIEUX BIENVEILLANTS

L'inclusion des personnes LGBTQI+ passe nécessairement par un ancrage physique dans la ville. Des espaces dédiés favorisent la rencontre et la collaboration entre personnes et associations LGBTQI+. Ces lieux bienveillants permettent aux personnes marginalisées de se sentir en confiance.

Visibiliser la diversité dans le mobilier urbain.

Il est possible pour les mairies de symboliser leur engagement pour l'inclusion des personnes LGBTQI+ en ancrant matériellement leur présence dans la ville. Cette nouvelle visibilité reconnaît ainsi la légitimité des personnes LGBTQI+ dans l'espace public.



Feux piétons à Munich. Crédits: Nico Kaiser - flickr.

Inde : Suite à une législation nationale, les villes de Mysore et de Bhopal ont mis en place des toilettes publiques dédiées aux personnes transgenres. Il n'y a aucun pictogramme sur la porte de ces toilettes, bien qu'il soit tout de même spécifié "troisième genre". Leur emplacement est décidé en consultation avec les associations LGBTQI+ locales.

San Francisco : La mairie de la ville a nommé une rue en l'honneur d'une activiste et performeuse trans, Vicki Marlène, permettant ainsi aux personnes trans d'être symboliquement visibles dans la rue. En outre, la ville a repeint les passages piétons aux couleurs du drapeau des fiertés dans le quartier gay du Castro.

Europe : Différentes capitales européennes, telles que Vienne, Madrid ou Londres, ont modifié de manière permanente les feux de signalisation pour piétons. Ils représentent des couples homosexuels comme hétérosexuels, ou bien montrent des logos inclusifs tels que le symbole transgenre.

Créer des centres communautaires polyvalents et inclusifs.



Le CCADS à Mexico. Crédits: Jacqueline L'Hoist.

accueillir une permanence juridique pour faciliter les procédures judiciaires en cas d'actes de discrimination, de harcèlement ou de violences.

Les centres communautaires sont un moyen concret et efficace de favoriser la diversité et le vivre-ensemble à l'échelle locale. En rassemblant différentes personnes, notamment des populations vulnérables, ils leur permettent de se rencontrer dans un lieu bienveillant et accueillant pour tou·te·s. De plus, les centres communautaires polyvalents donnent à celles et ceux qui le fréquentent un accès facilité à plusieurs services, tels que la santé, l'éducation ou les loisirs. Ils peuvent également

Ouagadougou : Le Centre municipal polyvalent des jeunes de Ouagadougou, ouvert en 2001 par la mairie, offre différents types de soins, notamment pour le dépistage du VIH. Il met également à disposition des terrains de sport, une cafétéria et des espaces de travail pour les étudiant·e·s. Cela permet à tou·te·s de s'y rendre en confiance, sans être stigmatisé·e·s pour leur orientation sexuelle, identité de genre ou leur séropositivité, car c'est avant tout un lieu de vie.

Mexico : La ville gère le Centre communautaire d'attention à la diversité sexuelle (CCADS). Celui-ci permet aux personnes LGBTQI+ de disposer d'un lieu pour se réunir et évoquer ensemble les problématiques auxquelles elles doivent faire face. En partenariat avec les associations locales, le centre organise de nombreux débats et conférences, propose un soutien scolaire pour tou·te·s, ainsi qu'un accompagnement psychologique, légal et médical.

Beyrouth : Le centre communautaire *Helem* propose notamment un soutien légal aux personnes LGBTQI+ persécutées. *Helem* accompagne les réfugiés LGBTQI+ dans leurs démarches de demande d'asile.

Favoriser le développement de foyers de refuge.

Chassé·e·s de chez eux·elles par leur famille, stigmatisé·e·s du fait de leur orientation sexuelle et/ou identité de genre, les personnes LGBTQI+ peuvent se trouver dans des conditions précaires. Créer des refuges qui leur sont destinés permet d'apporter une solution provisoire à cette précarité, tout en s'assurant qu'ils·elles ne soient pas discriminé·e·s dans de tels endroits.



L'association Le Refuge à Paris. Crédits: Le Refuge.

France : L'association Le Refuge, déclarée d'utilité publique par le gouvernement national, a accompagné 7500 jeunes majeurs LGBTQI+ en rupture familiale. Cette association a ainsi hébergé plus de 1 600 personnes depuis sa création en 2003.

Allemagne : Des foyers d'accueils pour les immigrants LGBTQI+ existent dans plusieurs villes allemandes. À Berlin, l'association *Schwulenberatung* offre 120 places. Le département pour la Santé et les affaires sociales a permis la création de ce centre en modifiant le plan local d'urbanisme. À Nuremberg l'association *Fliederlich* opère un centre de 8 places.

Garantir un lieu de vie aux personnes âgées LGBTQI+.



Crédits: Andrey Malgin

Les personnes LGBTQI+ sont particulièrement touchées par les dynamiques d'isolement qui accompagnent le vieillissement. Il est plus rare qu'elles puissent compter sur leur entourage familial pour les soutenir. Selon un sondage réalisé par la *Rainbold Society*, en France, 90% des seniors LGBTQI+ n'ont pas d'enfants. Les personnes âgées LGBTQI+ qui vivent en maison de retraite préfèrent parfois cacher leur identité de genre ou leur orientation sexuelle de peur d'être stigmatisées. La mairie peut apporter des solutions concrètes pour les seniors LGBTQI+ en s'assurant qu'ils·elles puissent vivre dans des espaces bienveillants et solidaires où des soins adaptés leur seront prodigués.

Berlin : La résidence intergénérationnelle *Lebensort Vielfalt*, ouverte en 2013, propose 24 logements pour seniors autonomes dont 60% sont gays. Son succès est tel que deux nouvelles maisons similaires vont voir le jour dans la ville.

Paris : La mairie promeut le label "GreyPride Bienvenue" pour inciter les 16 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de la ville à former leurs employé·e·s aux besoins spécifiques des personnes LGBTQI+. Par ailleurs, l'association *Rainbold Society* est à l'initiative du projet "Maison de la diversité" qui vise à créer un habitat participatif intergénérationnel et inclusif, pour permettre à tou·te·s de bien vieillir.

INCLURE PAR LES ÉVÉNEMENTS : RASSEMBLER DANS LA DIVERSITÉ

L'organisation d'événements inclusifs permet d'accroître la visibilité des personnes LGBTQI+ dans l'espace public. Ils participent également au dynamisme culturel et économique de la ville. Les mairies peuvent financer, aider à l'organisation ou même être à l'initiative de ces événements en partenariat avec des acteurs·rices du milieu associatif. Afin de garantir le respect des droits de tou·te·s dans la ville, il est possible pour la municipalité de garantir la sécurité des participant·e·s.

Organiser des événements culturels pour visibiliser les personnes LGBTQI+.

L'art et les manifestations culturelles créent des moments de partage, d'échanges et de transmission de savoirs. La mise en place d'événements culturels permet alors de donner de la visibilité à la diversité des sexualités et des identités tout en animant la ville. En organisant, finançant ou promouvant des projections de films LGBTQI+ ou bien des expositions d'artistes LGBTQI+, la mairie peut donc contribuer à défaire les aprioris négatifs liés aux personnes LGBTQI+.



Festival international de films LGBTQI+ de Turin. Crédits: Lovers Film Festival.

Turin : Depuis 1986, le conseil municipal, la province de Turin et la région du Piémont supportent et financent le Festival international de films LGBTQI+, *Lovers Film Festival*. Le succès que rencontre ce festival chaque année permet de mettre en avant une vision inclusive du cinéma.

Beyrouth : L'association *Haven for artists*, créée en 2011, est un centre de création qui accueille des activistes, chercheur·euse·s et artistes LGBTQI+ du Moyen-Orient. Elle offre un espace bienveillant où ils·elles peuvent échanger librement et trouver un support logistique. *Haven* organise des expositions, ateliers et événements pour visibiliser le travail de ces artistes.

Organiser des événements sportifs inclusifs.



Cérémonie d'ouverture des *Gay Games* 2018.

Crédits: AFP

En ouvrant le sport à tou·te·s, ces évènements usent de valeurs fortes comme le dépassement de soi, l'esprit d'équipe et le respect afin de célébrer la diversité. Cet engagement peut ensuite être traduit en actions concrètes pour créer un événement fédérateur. De plus, le sport constitue un moyen privilégié de sensibilisation et d'intégration.

Paris : Pour reprendre les mots de Manuel Picaud, co-président de Paris 2018, dixième édition des *Gay Games*, “les *Gay Games*, c'est les jeux de la diversité”. Son équipe s'est efforcée tout au long de l'organisation de l'événement de promouvoir au mieux les valeurs de diversité, respect, égalité, solidarité et partage. Une multiplicité d'acteurs institutionnels et associatifs a été associée aux prises de décisions. Paris 2018 a contribué à changer les mentalités en réunissant plus de 10 000 participant·e·s d'horizons variés autour d'épreuves sportives repensées pour tou·te·s. Grâce à la Charte Sports & Trans, tou·te·s les participant·e·s ont pu choisir dans quelle catégorie de genre ils·elles souhaitaient concourir.

Célébrer les fiertés LGBTQI+.

Organisée pour la première fois à New York en 1970 pour commémorer les émeutes du *Stonewall Inn*, la *Gay Pride* est un moment fort de célébration des fiertés LGBTQI+. De plus en plus de villes à travers le monde organisent désormais leur propre *Pride*. Celle-ci se caractérise souvent par une marche des fiertés à travers la ville mais change de forme selon les contextes. Cette dernière permet aux personnes LGBTQI+ de se réapproprier l'espace public et d'affirmer la nécessité politique de garantir l'égalité des droits pour tou·te·s.



Gay Pride de São Paulo, 2015. Crédits: Parada SP

São Paulo : Parmi l'une des marches des fiertés les plus fréquentées au monde, la *Gay Pride* de São Paulo réunit plus de trois millions de participant·e·s sur l'*Avenida Paulista*, artère principale de la ville.

Phnom Penh : Les organisateurs·rices de la *Pride* à Phnom Penh ont fait preuve d'ingéniosité pour accroître la visibilité des personnes LGBTQI+ dans la ville. Lors de la course de tuk-tuks, les participant·e·s redécorent des tuk-tuks aux couleurs de la *Pride* et relient les différents espaces inclusifs de Phnom Penh. La municipalité autorise cet événement et aide à la gestion de la circulation. 400 personnes se sont ainsi inscrites à l'édition 2019 de cette course.

INCLUDE PAR LA COOPÉRATION : RÉSEAUX ET PARTENARIAT

Les bonnes pratiques en faveur de l'inclusion des personnes LGBTQI+ prennent de l'ampleur lorsque les mairies s'associent et partagent ce qui fonctionne. Développer des partenariats est essentiel pour créer une ville ouverte à tou·te·s. Ainsi, les pouvoirs publics portent une dynamique globale en faveur de l'inclusion, tout en respectant la diversité et la spécificité des contextes locaux.

Travailler en partenariat avec les universités.

En tant que lieu de transmission et de production de savoirs, l'université est un espace privilégié pour combattre les discriminations. Elle accueille des clubs étudiants qui militent contre les discriminations et pour les droits des personnes LGBTQI+. En interagissant avec différent·e·s acteurs·rices de son environnement, l'université peut faire évoluer les mentalités dans la ville.



L'Université américaine de Beyrouth. Crédits: AUB

Beyrouth : L'*American University of Beirut*, grâce à son *Knowledge to Policy Center*, informe l'action publique. En effet, ce dernier mène des recherches spécifiques visant à guider les décisions des pouvoirs publics. L'Université Saint-Joseph organise une opération septième jour qui consiste à mobiliser les étudiant·e·s engagé·e·s pour leur collectivité en dehors de l'université. Cette initiative renforce le sentiment d'appartenance à la communauté locale et peut se prêter à des initiatives en faveur de l'inclusion.

S'engager dans des réseaux de ville.



L'hôtel de ville de Ljubljana, membre du Rainbow Cities Network.

Les maires ont un rôle essentiel à jouer dans la protection des droits de leurs concitoyen·ne·s à l'échelle locale. Forger des partenariats avec d'autres villes qui œuvrent à créer des espaces ouverts à tou·te·s facilite cet engagement. Les réseaux de ville servent de structure pour partager des initiatives fonctionnelles et des conseils pratiques.

Etats-Unis : *Mayors Against LGBTQ Discrimination Coalition* réunit 336 membres de 48 États autour d'un engagement politique fort pour la protection législative des personnes LGBTQI+. Des villes aussi diverses que San Francisco, New York, Salt Lake City et Honolulu coordonnent ainsi leur action afin de créer des communautés plus protectrices pour tou·te·s.

Monde : Le *Rainbow Cities Network* rassemble 28 villes de 15 pays différents autour d'une conviction : la responsabilité de protéger les personnes LGBTQI+ revient aux pouvoirs locaux. L'adhésion au réseau exige un engagement durable des mairies en faveur de l'inclusion.

Remerciements

L'élaboration de ce rapport n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse des nombreuses personnes, qui nous ont accordé leur temps pour répondre à nos questions. Nous avons mené 43 entretiens avec des interlocuteur·rices d'une quinzaine de pays dans différentes régions du monde. Ces échanges nous ont permis de comprendre différents contextes locaux et d'identifier les initiatives que nous mettons en lumière dans nos études de cas et nos recommandations.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Pierre Baillet et Laurent Jaboeuf du bureau parisien de l'AIMF, pour avoir permis à cette étude d'être réalisée. Nous remercions également notre tutrice Audrey Noeltner pour les astucieux outils et le dynamisme débordant qu'elle a su nous communiquer. Nos remerciements s'étendent tout naturellement à Pauline Emile-Geay, Kyung hye Kwak, Sandrine Boisard et Cristina Reyes Garcia de l'École urbaine de Sciences Po, qui nous ont soutenues moralement et logistiquement au cours de cette étude. Nous remercions de plus Hadi Damien, sans l'aide duquel notre étude de terrain à Beyrouth et l'étude de cas en résultant n'auraient pas été possibles.

Bien qu'il soit impossible de rendre compte par écrit de la bienveillance et de l'attention de toutes les personnes que nous avons contactées, qui nous ont consacré leur temps et partagé leurs expertise, nous tenons à remercier Sahar Amer, Dayna Ash, Véronique Aulagnon, Ibtissame Betty Lachgar, Samy Gemayel, Rachid Jalkh, Florent Kakou Bi, Aline Kamakian, Philippe Lasnier, Alain Le Cavorzin, Georges Magambo Budundwa, Céline Martin, Bernardo Moreno Peniche, Tala Mortada, Kim Mouawad, Talal Nizameddin, Fouad Maroun, Manuel Picaud, Ulises Pineda Miranda, Lalaina Razafindrazaka, Lara Saadé, Denise Sanou, Joy Stacey, Dany Tarabay, Mitra Tauk, Emilie Traub, Dany Younès, Tarek Zeidan, Adama Zerbo, ainsi que Thibaud, gérant de l'hôtel Arthur&Paul, les membres de l'association RoCK et de l'association REVS+.

Enfin, nous tenons à remercier les personnes ayant acceptées de nous répondre sous réserve d'anonymat compte tenu des contextes sociaux et politiques difficiles auxquels ils·elles font face. Leurs actions pour la promotion du vivre-ensemble prouvent qu'il est toujours possible de s'engager pour l'inclusion des personnes LGBTQI+.

